

Réunion Soutien à la parentalité

4 novembre 2020

Intervention d'Adrien Taquet

Situation sanitaire : Elle est très inquiétante et grave, la deuxième vague est bien présente. Il y aura un pic mi-novembre. La situation des hôpitaux va se détériorer et sera à ce moment-là grave et difficile. Le confinement n'a pas les mêmes contours que la première fois et il y a des difficultés d'appropriation.

Remerciements : Le Secrétaire d'État remercie les acteurs pour l'engagement dont ils ont fait preuve ces dernières semaines, en soulignant notamment les capacités de souplesse et d'adaptation. Le ministère se tient prêt à accompagner les acteurs.

Ouverture des écoles : C'est un élément déterminant. L'ouverture des écoles est une obsession pour le gouvernement afin que les enfants puissent continuer à bénéficier des enseignements, que les retards scolaires ne s'accroissent pas et que l'école puisse jouer son rôle de repérage de certaines difficultés.

Affirmation explicite que les lieux d'accompagnement à la parentalité restent ouverts (art. 28 du décret du 29 octobre). Rapprochement de ces lieux aux services publics. La règle est claire.

Des dispositifs de soutien à la parentalité ont été mis spécifiquement en place lors du premier confinement, notamment via le numéro Info Covid. Certains acteurs avaient répondu à un appel à projet. **Un nouvel appel à projet est en cours d'élaboration** pour remettre en place des dispositifs d'accompagnement envers les parents ; il doit être simplifié.

Le **protocole sanitaire** des services aux familles a été réactualisé et envoyé à l'ensemble des acteurs.

119 : Une campagne va être relancée autour des violences faites aux enfants dès la semaine prochaine. Le contexte épidémiologique, social et moral du pays se dégrade en dépit de nos efforts collectifs et pourrait avoir des effets sur les violences dont sont victimes les enfants. Il faut rester très vigilants sur le sujet.

Conséquences psychologiques sur les enfants : Il va falloir y être très vigilants car la crise s'inscrit dans le temps long. Des réflexions sont en cours pour mesurer puis accompagner les conséquences psy sur les enfants et ados.

Interventions des participant.e.s

AMF – Elizabeth Laithier : Les familles ne sont pas vraiment retournées dans les LAEP. L'essence même des LAEP se trouve mis à mal par le protocole sanitaire : l'inscription préalable, le contact tracing et le fait de laisser un nom et un téléphone. Si ces consignes sont compréhensibles, elles vont à l'encontre de la philosophie des LAEP. À l'issue du reconfinement, il faudrait pouvoir permettre aux LAEP d'accueillir davantage de familles.

Les municipalités sont-elles systématiquement tenues de prévenir le préfet des activités organisées par leurs services ? => A priori non, le cabinet va vérifier.

Est-il possible d'avoir un contact bien identifié au sein des ARS comme pour les structures petite enfance (notamment en cas de fermeture ? => Va essayer de faire en sorte que oui.

Unaf – Marie-Andrée Blanc : Merci pour l’envoi d’éléments rapide. Certaines familles sont exclues de la prime exceptionnelle. Est-il possible de l’étendre à l’ensemble des familles éligibles percevant l’allocation de rentrée scolaire ?

Génération numérique - Cyril Di Palma : On constate une montée du complotisme en ligne qui va à l’encontre des consignes sanitaires. Il y a une flambée de ces sujets sur les réseaux et lors des interventions au sein des écoles. Ces sujets s’ancrent dans les croyances des enfants, des ados et des adultes. On a besoin d’aider les parents sur la formation de l’esprit critique. Besoin de réassurer sur l’application Stop Covid.

Difficultés pour faire du soutien à la parentalité et rencontrer les parents en milieu scolaire car les parents ne peuvent plus accéder aux établissements (protocole sanitaire + plan vigipirate). Il faudra donc trouver les parents où ils se trouvent : il faudra produire des nouveaux contenus en ligne.

Point de contact : Grosse alerte sur la consultation de contenus pédocriminels => Une réunion spécifique sera organisée sur cyber-harcèlement et pédocriminalité en ligne.

SAAD - Jean-Laurent Clochard – au nom des 4 fédérations d’aide à domicile : Les SAAD ont une activité en berne. Seulement 19 % des services aux familles ont récupéré un niveau d’interventions de soutien à la parentalité (financement CAF) similaire à celui d’avant le premier confinement. Une nouvelle contraction de l’activité est à craindre du fait du nouveau confinement. Les fédérations auront des chiffres lundi prochain. Si les pouvoirs publics ne délivrent pas un dispositif national de soutien aux SAAD familles (financement CAF), le secteur pourrait implorer. Au-delà de la baisse d’activité qui entraîne une baisse de recettes, il y a une augmentation lourde des dépenses pour l’acquisition des EPI. Les SAAD font le constat de familles en grandes difficultés. Il y a un absentéisme grandissant (accroissement de la précarité des professionnels, difficulté de recrutement, planning très changeant du fait des annulations, maladies et cas contact). Il y a un véritable besoin de reconnaissance et de valorisation des professionnels. Pour ce faire, il faudrait que la réforme des emplois et rémunérations (avenant 43 à la CCN) soit mise en place le plus rapidement possible.

Vacances et Familles - Mebarek Karar : Il est très important que les écoles soient restées ouvertes et que le soutien à la parentalité soit maintenu. L’ensemble des acteurs associatifs doit se mobiliser face à la montée de l’obscurantisme.

Fenaméf – Laure Lechatellier : Remerciements aux pouvoirs publics pour leur réactivité. Pas d’inquiétudes sur l’absence des familles dans les espaces de rencontre et lieux de médiation familiale. Des questions viennent sur les déplacements interrégionaux (ex : grands-parents qui ont déjà un rendez-vous dans un espace de rencontre). Pour les parents qui ont des droits de visite à la journée : que peuvent faire les espaces de rencontre car généralement les familles allaient à l’extérieur ? Autre sujet : les listes d’attente qui s’allongent depuis le premier confinement.

Familles solos – Laure Lebeau : 3 points de difficultés récurrentes auprès des familles monoparentales :

1. Besoin d’aide psychologique car la charge mentale est particulièrement lourde en période de confinement.
2. Aide à l’accès au numérique (aide pour une location à bas coût d’un ordinateur et/ou d’une imprimante).

3. L'initiative prise pendant le 1^{er} confinement de verser les minimas sociaux au 3 du mois (et non au 5) a été particulièrement utile.

⇒ Le 0800 130 000 a eu pour objet de proposer un soutien psychologique aux familles (voir avec la Fnepe). Sur l'accès au numérique, le Secrétaire d'État va voir avec Cédric O. Sur les minima sociaux, le point est bien en compte.

Sylviane Giampino – HCFEA : Remerciements pour tout ce qui est fait. Est-ce que quelque chose est mis en place avec le ministère du Travail sur les effets de l'extension du télétravail sur la parentalité et les enfants ? => L'observatoire de la QVT a été convié à la réunion d'aujourd'hui pour que cette question soit davantage prise en compte. Cela a été insuffisamment le cas lors du premier confinement, un travail doit être conduit sur le sujet.

Samuel Comblez – E-enfance : Numéro d'écoute lors du premier confinement -> Augmentation du nombre d'appels (+30 % lors du premier confinement), augmentation très forte des escroqueries dont les enfants sont victimes, explosion des situations de cyber harcèlements. Augmentation du nombre d'appels de parents pour savoir comment gérer l'utilisation des écrans des enfants (notamment nombreux ont un peu « lâché » lors du premier confinement). Il y a un effet de « confinement dans le confinement » pour des enfants qui restent isolés dans leur chambre derrière leur écran. Il faut voir comment ça va évoluer lors du deuxième confinement. E-enfance a une convention avec le 119 et souhaite développer les partenariats avec d'autres acteurs de la parentalité.

E-enfance va aussi à la rencontre des jeunes sur le territoire : les établissements scolaires ont organisé de nombreuses interventions sur l'esprit critique et la lutte contre la radicalisation dès le CE1 depuis ces dernières semaines. Cela est rassurant.

⇒ Une réunion va être organisée spécifiquement sur les questions numériques.

France Parrainage – Nelly Tanvert : Le parrainage préventif auprès des familles monoparentales et/ou des familles précaires est essentiel. Or, il n'y a pas d'informations sur les manières de maintenir ce lien pendant ce deuxième confinement pour les familles très isolées => Une expertise est en cours sur le sujet.

Fnepe – Alexandra Christides : Remerciements. Très dommageable de ne plus pouvoir mener des actions d'aller vers lors des périodes de confinement. Sentiment d'un repli sur soi de certaines familles. Comment penser l'aller vers dans ce contexte ? La Fnepe est preneuse d'une réunion spécifique pour penser l'accompagnement à la parentalité dans ce contexte (comment toucher les parents ?).

Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) – Eunice Mangado : L'Afev intervient à domicile. Différence de confinement entre mars et octobre : encore en période de recrutement des étudiants bénévoles, les apparentements ne sont pas terminés, la relation de confiance n'est pas vraiment encore installée. Le travail de bascule à distance n'a pas pu être fait dans tous les cas. Les familles sont désorientées dans ce contexte de confinement assoupli.

La question des masques pour les petits est un véritable sujet financier. Craintes pour la suite en cas de fermeture des établissements scolaires. L'Afev ne sera pas en capacité de s'ouvrir à des familles supplémentaires. Partage du diagnostic sur un repli et un isolement des familles. => Le gouvernement fait tout pour que les écoles restent ouvertes.

Apprentis d'Auteuil – Christophe Beau : Nombreuses craintes sur la verbalisation des familles. Il y a un besoin de pédagogie sur les attestations et d'information venant des préfectures.